

## Peut-on parler de fordisme au Brésil ? Crise, continuité et rupture du mode de régulation.

Cândido Guerra FERREIRA<sup>1</sup>, José Artur dos Santos FERREIRA<sup>2</sup>

<sup>1</sup> CEDEPLAR / Université Fédérale du Minas Gerais (UFMG), Brésil. Email : [cguerra@cedeplar.ufmg.br](mailto:cguerra@cedeplar.ufmg.br)

<sup>2</sup> ICOSA / Université Fédérale d'Ouro Preto (UFOP), Brésil. Email : [jarturferreira@uol.com.br](mailto:jarturferreira@uol.com.br)

### ABSTRACT.

This paper discusses the Brazilian industrialization process (1930-1980). Could we call the Brazilian experience as a Fordism model of development ? In a what sense? Further on highlights the institutional diversity and the national trajectories of development (the varieties of capitalism) and we discuss the Brazilian case: the crisis of the Brazilian development model and the new possibilities. We must examine these ideas in the context of contemporary global crisis and in the background of contradictory and historic sides of the institutional change. Then this paper examines the consequences of social struggles and democratization of the country over social rights and the political economy. We also examine the consequences of the globalization and social development over the Brazilian ways.

**Keywords:** Fordism, institutional change, Brazil, regulation school, social development.

## A. INTRODUCTION

Entre les années 1930 et les années 1980, le processus d'industrialisation ainsi que la forte croissance qu'ont connu le Brésil ont donné naissance à un mode de développement qu'on pourrait difficilement qualifier de fordiste. Malgré le fait que l'on puisse y observer certains traits s'apparentant à un régime d'accumulation intensif et à un mode de régulation monopoliste, il existe cependant des différences frappantes avec le fordisme en ce qui concerne, par exemple, le rôle de l'Etat, le système productif, le rapport salarial, les inégalités (qui sont très importantes) etc.

La crise de ce modèle a été concomitante de la crise du fordisme dans les pays dits « du centre » ainsi que de la diffusion globale des politiques néo-libérales dans le monde et donc au Brésil (1985-2003). Durant des années, la reprise de la croissance n'a pas été au rendez-vous et les inégalités se sont approfondies.

Par contre, au cours d'une période plus récente (2004-2013), même si le taux moyen de croissance a été au-dessous du taux moyen de croissance de la période de l'industrialisation par l'import-substitution, la politique économique tournée vers la croissance a encouragé la création de l'emploi et la hausse des salaires réels. En effet, au cours de cette période, nous avons pu observer une cohabitation relativement contradictoire entre : a) la flexibilisation des contraintes imposées par la libéralisation financière et commerciale sur la politique monétaire et budgétaire ; b) une large diffusion des politiques qui s'attaquent à la pauvreté (*bolsa família* – sorte de RMI brésilien, retraite pour les paysans, autres prestations de la sécurité sociale aux plus démunis) ; c) une croissance du salaire minimum brésilien (en annulant la perte de pouvoir d'achat qu'il a connu dans les années 1990) ; d) la montée en puissance des matières premières dans les exportations brésiliennes ainsi qu'une relative désindustrialisation ; e) la montée en puissance des banques publiques pour le financement de la consommation, de l'immobilier et de l'investissement. Cette cohabitation est-elle possible ? Pourrions-nous parler de l'émergence d'un mode de développement qui arrive à maîtriser la soif des marchés financiers et à assurer, en-dessous de l'Equateur, certaines conquêtes chères à ce que l'on nomme « l'âge d'or » du capitalisme en Europe Occidentale et aux Etats-Unis ? Même si la réponse nous semble plutôt négative, nous souhaitons nous engager dans ce débat.

L'article sera divisé en cinq parties et comportera, donc, en plus de cette introduction et d'une conclusion, trois autres parties. D'abord, dans une première partie, nous tâcherons d'apporter des précisions sur la notion de fordisme et sa crise. Ensuite, nous examinerons la pertinence de l'usage de la notion de fordisme pour le cas brésilien (1930-1980) et la crise de ce mode de développement dans le contexte de la transition démocratique et de la libéralisation économique au Brésil (1985-2003). Ensuite nous envisagerons les possibilités d'émergence d'un nouveau mode de développement au Brésil, ainsi que la pertinence du débat concernant l'émergence d'un social-développementisme au cours de la période la plus récente (2004-2013).

Au niveau méthodologique, nous nous appuyons sur certaines notions issues de la théorie de la régulation, sur quelques leçons que l'on peut tirer du processus d'industrialisation brésilien ainsi que sur la littérature récente portant sur l'actualité de la thématique du développement au Brésil.

## B. LE FORDISME ET SA CRISE

À partir du début des années 1980, la crise du mode de développement capitaliste au Brésil s'accompagne de la crise du fordisme dans les pays alors dits « du centre » (Etats-Unis et Europe Occidentale). Ainsi, sans trop nous aventurer sur ce point, nous tâcherons de présenter, dans un premier temps, la(les) notion(s) de fordisme et le débat concernant les limites du fordisme et son éventuel dépassement.

## B.1. LA NOTION DE FORDISME : DEUX SIGNIFICATIONS DIFFÉRENTES

Dans la formulation du concept de fordisme au sein des travaux des auteurs de l'EFR nous pouvons identifier – au moins – deux significations, ou plutôt, deux niveaux d'application de cette notion. À un niveau plus global (ou macroéconomique), le fordisme désigne le mode de développement – articulation entre un régime d'accumulation intensif et un mode de régulation « monopoliste » ou « administré » - qui marque une certaine phase de développement du capitalisme dans les pays du centre, correspondant aux années de prospérité sans précédent (connus comme « l'âge d'or ») du système de l'après Seconde guerre mondiale [BOYER : 1986 ; 2004].

Le pilier central qui servait de base à ce qu'on a appelé le « cercle vertueux du fordisme » [BOYER : 1986, 2004 ; BOYER : 1987, 26] était constitué par un certain type de rapport entre capital et travail qui s'est établi dans le cadre de ces formations sociales. Ce rapport peut être présenté, de façon synthétique, de la manière suivante : d'un côté, le rôle de dirigeants et propriétaires d'entreprises dans la gestion et l'initiative en ce qui concerne l'organisation du processus productif et en ce qui concerne la prise de décisions stratégiques liées aux marchés et aux investissements était connu et reconnu ; d'un autre côté, les syndicats luttèrent pour conquérir une grande partie des gains de productivité liés à la diffusion et consolidation des normes fordistes de production et de consommation.

Le mode d'organisation et les activités des syndicats de salariés ont eu – de manière générale – une importance cruciale dans le processus historique de formation et consolidation de ce que l'on nomme la **norme salariale fordiste** (le mode typiquement fordiste de détermination et d'évolution des salaires dans le temps)<sup>1</sup>. Laissant de côté les différences nationales (dans certains cas, considérables) nous avons pu relever deux caractéristiques des relations de travail typiquement fordistes :

- I . la large reconnaissance, par la société, des organisations syndicales comme interlocutrices sociales de pleins droits ;
- II . la généralisation des mécanismes de négociation collective, qui traduit une croissante contractualisation des relations de travail.

Au delà de celles-ci, on peut citer une troisième caractéristique, qui constitue, en même temps, l'un des axes sur lesquels s'est appuyé le processus historique de construction et d'institutionnalisation des relations de travail de type fordiste : l'élargissement et le renforcement de l'intervention de l'État dans le marché du travail s'accompagnant d'une gestion étatique de la main d'œuvre. De telle sorte, l'État devient, d'une certaine manière, le « garant » de la relation entre capital et travail. Ce processus historique (qui a pris diverses formes et atteint divers degrés, selon le pays) est évidemment intimement lié à la constitution de l'État providence dans ces pays.

Mais le terme *fordisme* possède une autre signification, qui se situe à un niveau moins global, désignant un principe général d'organisation de la production, ce qui inclut paradigme technologique, forme d'organisation du travail et style de gestion de la force de travail [BOYER : 1989]<sup>2</sup>.

En ce qui concerne, en particulier, le type de procès de travail qui a résulté de l'application des méthodes tayloristes de « rationalisation du travail » (approfondies et perfectionnées ultérieurement par l'introduction de dispositifs proprement fordistes, en particulier, la ligne de montage) :

« L'organisation taylorienne du procès de travail signifie une sévère réduction de l'autonomie et de l'initiative ouvrières au niveau de l'atelier. Sa logique conduit à la limitation du rôle des ouvriers à l'exécution d'un travail extrêmement parcellisé, répétitif et monotone, minutieusement défini au préalable par la direction. Du reste, cette situation correspond souvent à une forme assez autoritaire de gestion et d'imposition de la discipline à l'intérieur de l'entreprise; ce qui

<sup>1</sup> Il est important de rappeler que cette norme salariale fordiste, associée à la diffusion du travail salarié dans l'après-guerre, constitue le vecteur de diffusion de la consommation de masse dans ces sociétés ; ce qui, d'un autre côté, justifiait le dynamisme et la dissémination de la norme de production en masse.

<sup>2</sup> Il serait également possible d'identifier une troisième signification du terme fordisme dans les travaux d'auteurs de l'EFR, située à un niveau intermédiaire d'influence par rapport aux deux autres: le rapport salarial fordiste.

requiert généralement, en contrepartie, une lourde structure de surveillance/contrôle de la production » [FERREIRA : 1987, 29-30]<sup>3</sup>.

En complétant ces observations au sujet des différentes significations de la notion de fordisme, soulignons qu'il existe nécessairement une forte articulation entre les deux niveaux de définition cités plus haut ; en d'autres termes, bien qu'ils soient distincts, ils ne sont pas indépendants. Cela signifie, en particulier, qu'il doit exister une compatibilité entre le paradigme dominant dans une formation sociale déterminée, notamment en ce qui concerne l'organisation du processus de production, et la macro-structure socio-économique de l'accumulation (en d'autres termes, le régime d'accumulation et le mode de régulation en vigueur). Sans une telle compatibilité, le mode de développement ne serait pas viable du point de vue historique.

## **B.2. LES DIFFERENCES NATIONALES**

Après avoir établi une caractérisation générale du fordisme, dans ces deux niveaux de définition, il est désormais nécessaire d'explicitier plus profondément cette notion, afin de dissiper l'idée d'un modèle fordiste unique et homogène. La constatation – présente dans les études réalisées par les auteurs régulationnistes – selon laquelle le fordisme a été le mode de développement hégémonique dans les pays centraux du système capitaliste dans le contexte de l'après-guerre et selon laquelle, dans ces pays, le modèle fordiste d'organisation de la production a eu un rôle prédominant, ne doit pas nous mener, en aucune façon, à l'idée d'une parfaite homogénéité intra et inter-nations.

En effet, dans les pays centraux, en ce qui concerne la forme d'organisation de la production, le paradigme fordiste, bien qu'il soit dominant, n'est pas exclusif [BOYER : 1989a, 5). Dans divers segments de l'appareil productif des principes différents faisaient autorité, donnant d'ailleurs souvent lieu à un processus d'« hybridation » entre divers paradigmes d'organisation du travail et de la production.

Cette diversité est également constatée lorsque l'on compare la réalité de différentes nations. Le fordisme est né aux États-Unis et, à partir de ce pays, s'est diffusé dans les pays de l'Europe occidentale et dans le Japon de l'après-guerre. Cependant, en s'appuyant sur certains traits communs cités plus hauts, nous pouvons observer des différences considérables entre les situations qui prédominent dans chaque pays. Cela illustre, à un niveau global, une évidente diversité des trajectoires nationales dans le processus historique de formation du capitalisme [BOYER :1989b, 14].

## **B.3. LA CRISE DU FORDISME ET L'APRÈS-FORDISME**

L'analyse du long processus historique de la crise structurelle qui a résulté de la faillite du régime d'accumulation fordiste dans les pays du centre du système capitaliste mondial constitue un sujet d'une extrême complexité en raison de la grande densité de ce processus, ses multiples éléments et facettes (on pourrait affirmer la même chose par rapport à ses conséquences et évolutions, en ce qui concerne l'après-fordisme). Ainsi, il n'est pas surprenant de constater la profusion d'interprétations, diagnostiques, propositions etc. - contenant, bien souvent, des opinions totalement divergentes – qui ont été produites ces dernières années à propos de ce phénomène. Le présent travail ne prétend pas approfondir la question, mais plutôt établir une brève synthèse de la crise du fordisme, en se basant sur une vision régulationniste de ce que l'on considère être l'une des « crises majeures » du capitalisme [BOYER :1986, 2004]<sup>4</sup>, crise qui a marqué la fin du « mode de développement » fordiste [GLYN :1990]<sup>5</sup>.

Selon ELAM [1994],

«What have been the limits of Fordism leading to its crisis ? BOYER [1988, 199-203] provides perhaps the most precise answer. He identifies four tendencies which have led to structural crisis. Firstly, increased division of labour within the firm has become largely counter-

<sup>3</sup> L'application combinée de ces deux éléments a comme conséquence une forte déqualification de la main-d'œuvre.

<sup>4</sup> Pour plus d'amples précisions en ce qui concerne une typologie des crises du capitalisme.

<sup>5</sup> Voir cet ouvrage pour un aperçu sur la crise du fordisme (la fin de « l'âge d'or » du capitalisme), avec un accent mis sur le phénomène de ralentissement des gains de productivité et la chute de la marge de profit sur les investissements productifs.

productive. During the late 1960s and throughout the 1970s, productivity gains decreased as worker resistance to the excesses of 'scientific management' grew. A consequent slowdown in investment depressed productivity even further. Secondly, the continued expansion of mass production and the pursuit of even greater economies of scale has led to an increasing globalization of production and sales. Competition between countries has intensified and domestic markets have been penetrated, making economic management at the national level increasingly difficult. Thirdly, Fordism has led to growing social expenditure. The logic of mass production is not applicable to areas of collective consumption like education, health and housing. This meant that their relative cost has progressively increased, leading to imbalance and destabilizing inflationary pressures. Fourthly, the consumption patterns of the 'affluent worker' have gradually changed; a greater variety of use-values is demanded which cannot be satisfied by conventional means of standardized production ».

Face à la conjoncture créée par la crise du fordisme et ses conséquences (en particulier, la réduction significative du rythme de croissance et l'élévation de l'inflation), une réponse amplement adoptée dans le cadre des politiques économiques mises en place dans ces pays s'apparente à une tentative d'altérer profondément les règles en vigueur en ce qui concerne la régulation des marchés du travail. Les stratégies alors adoptées ont, notamment, pour objectif de « flexibiliser » (selon l'euphémisme largement utilisé) le salaire et l'emploi. Cette grande offensive contre les conquêtes des salariés, obtenues durant « l'âge d'or » du fordisme, constitue l'un des principaux axes (associé à l'offensive - qui se concrétise, en particulier, dans les programmes de privatisation - contre l'intervention de l'État dans l'économie) des stratégies politiques de caractère néo-libérale qui ont eu comme principal terrain d'application, dans les années 1980, l'Angleterre (gouvernement Thatcher) et les États-Unis (gouvernement Reagan).

« Cette politique de 'flexibilité libérale' a été mise en pratique par les gouvernements du Royaume Uni et, plus tard, des États Unis, étant finalement suivie dans de nombreux pays de l'OCDE (...). La fin des anciens engagements sociaux a atteint divers degrés et a été établie sur différents fronts : des règles d'augmentation salariale ayant pour base 'l'inflation et la productivité' jusqu'à la couverture et l'extension de la sécurité sociale, depuis la libéralisation des procédures de démissions jusqu'à la prolifération des emplois précaires. Ce processus a été imposé de façon autoritaire (gouvernement et entreprises ayant profité de 'l'opportunité' des échecs syndicaux ou des succès politiques de partis conservateurs) ou au travers de la négociation de concessions entre capital et travail, dans un contexte de coût croissant de la perte de l'emploi » [LIPIETZ : 1991, 107].

### **c. LE MODE DE DEVELOPPEMENT DU CAPITALISME AU BRESIL : UN FORDISME « BOITEUX » ?**

En s'interrogeant sur le processus d'industrialisation brésilien (1930-1980), prenant en considération les différentes trajectoires nationales mentionnées plus haut, ainsi que l'importance de la diversité institutionnelle ou les variétés de capitalisme [BOYER: 2002; HALL & SOSKICE: 2001], peut-on parler d'un mode de développement fordiste au Brésil ?

Avant de chercher à savoir s'il est pertinent – ou non, et jusqu'à quel point - d'appliquer la notion de fordisme à la réalité brésilienne, passée ou contemporaine, il est important d'avoir à l'esprit la distinction signalée au début de ce texte (voir plus haut) entre les deux niveaux de définition de cette notion : un niveau plus global (le fordisme comme une phase de développement du capitalisme dans certaines formations sociales) et un niveau moins ample (en tant que mode d'organisation de la production).

## C.1. MODELE DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE BRESILIENNE DANS LES ANNEES 1950, 1960 ET 1970: UNE CROISSANCE ACCELEREE MAIS FAVORISANT L'EXCLUSION SOCIALE

Au niveau macro-économique et macro-social, lorsque l'on examine l'évolution historique du capitalisme au Brésil dans l'après-guerre<sup>6</sup>, on arrive inévitablement à la conclusion selon laquelle le fordisme a eu au Brésil un développement relativement limité et contradictoire. En examinant la situation de pays périphériques – dont le Brésil – où le processus de développement du fordisme s'est fait de forme incomplète et précaire, LIPIETZ [1985, 74] a proposé la notion de « fordisme périphérique »<sup>7</sup>.

Il est nécessaire de mettre en relief, cependant, que ces limitations ne sont pas dues à un manque de dynamisme de l'économie, au contraire, la croissance de l'économie brésilienne, lorsque l'on observe la période qui va du milieu des années 1940 aux années 1980 (les années 1980 constituent un cas à part, comme nous le verrons plus loin) s'est beaucoup accélérée : croissance à un taux moyen annuel de 7%, ce qui a permis au PIB de doubler à chaque dix années et de décupler entre 1945 et 1980 [MATTOSE & OLIVEIRA : 1990, 6].

D'un autre côté, il est important de signaler que cette forte croissance de la production s'est tournée, de façon prédominante, vers le marché interne – ce qui est, par ailleurs, un trait caractéristique des processus d'industrialisation via 'import substitution', la participation du commerce externe a été relativement peu expressif, ce qui configure un processus d'accumulation relativement introverti [CORIAT & SABOIA : 1988, 32]<sup>8</sup>.

Le développement du secteur industriel dans la période étudiée a été encore plus notable, et est devenu le moteur de la croissance de l'économie brésilienne. En effet, si nous prenons le PIB du secteur de la manufacture, nous verrons qu'il a connu une croissance annuelle moyenne de 9,1% dans la période 1950-60, de 6,9% dans la période 1960-70, de 11,8% dans la période 1970-75 et de 7,4% dans les années 1975 et 1980 [ERBER : n.d., 89]. Cette croissance accélérée a eu pour résultat une augmentation significative du poids du secteur industriel dans l'ensemble de l'économie brésilienne – qui est passé de 20% du PIB en 1949 à 26% en 1980 –, au détriment du secteur primaire dont le poids a drastiquement diminué au long de cette période.

En observant, par ailleurs, la composition de la production industrielle, on constate un changement de structure en conséquence du rythme de croissance inégale de différents secteurs :

«La structure de la production industrielle a elle aussi connu de profonds changements. Le secteur producteur de biens de consommation non-durables, qui concentrait près de 73% de la valeur de la production en 1949, a réduit sa participation à la peine 34% en 1980. En contrepartie, les secteurs de biens de consommation durables et de biens de capital qui représentaient en 1949 à peine 2,5% et 4,3%, ont atteint respectivement 14% et 15%. De cette façon, les secteurs prédominants dans l'emploi industriel à la fin des années 40 (textile, vêtements, cuir, aliments et boissons, verres et meubles) cessent de l'être en 1980 (passant de 54,1% à 31,2%). Par contre, les nouveaux secteurs (métallurgie, mécanique lourde, chimie, cuir, pharmaceutique) ont augmenté leur participation à l'emploi (de 23,1% en 1950 à 38% en 1980)» [MATTOSE & OLIVEIRA : 1990, 7-8].

Lorsque l'on examine la structure de l'industrie, qui s'est constituée au long des années de forte croissance, et qu'on la compare au modèle qui prédominait à l'époque dans les pays

<sup>6</sup> La présentation d'une rétrospective historique plus détaillée sur le processus d'industrialisation du pays dans ses différentes phases ne fait pas partie des objectifs de ce travail. Nous soulignerons simplement certaines caractéristiques générales de ce processus, qui sont plus directement liées à la problématique ici abordée.

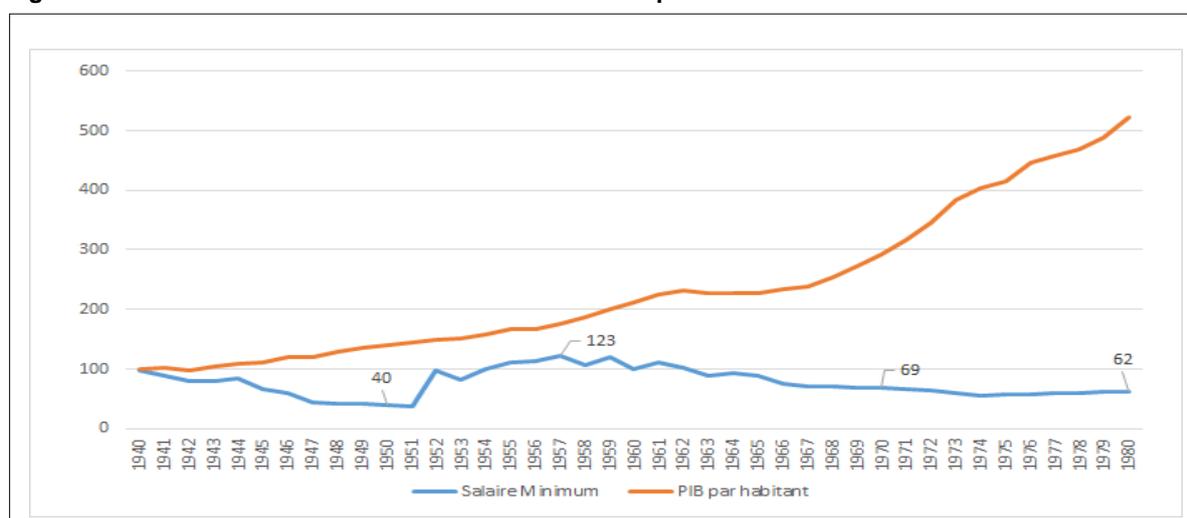
<sup>7</sup> «Pourquoi 'fordisme périphérique'? Il s'agit d'un authentique fordisme, avec une véritable mécanisation et un couplage de l'accumulation intensive et de la croissance des débouchés du côté des biens de consommation durables. Mais il reste périphérique, tout d'abord, car, en comparaison avec les circuits mondiaux des branches productives, les postes de travailleurs correspondant à la fabrication qualifiée et l'ingénierie restent largement extérieurs à ces pays. D'autre part, les débouchés correspondent à une combinaison spécifique de la consommation des classes moyennes modernes locales, avec un accès partiel des ouvriers du secteur fordiste aux biens d'équipement des ménages, et des exportations vers le centre de ces mêmes produits à bas prix. Ainsi, la croissance de la demande sociale (qui est une demande sociale **mondiale**), concernant les biens durables des ménages notamment, est certes anticipée, mais elle n'est pas institutionnellement régulée sur une base nationale en fonction des gains de productivité des branches fordistes **locales**.»

<sup>8</sup> Notons, néanmoins, que ce fait ne signifie pas que l'économie brésilienne ne soit pas passée par un processus d'internationalisation. Ce processus a effectivement eu lieu, surtout à partir de la seconde moitié des années 50 (gouvernement J. Kubitschek), se renforçant dans la période dite du « miracle économique ». Parmi les résultats de l'internationalisation, par exemple, on ne peut ignorer le grand poids des entreprises multinationales dans des secteurs d'importance stratégique, et de fort dynamisme, de l'économie brésilienne.

centraux « fordistes », on peut observer que l'évolution de cette structure présente de fortes similitudes, notamment : diminution de la participation des secteurs producteurs de biens de consommation non-durables et augmentation du poids des industries appartenant au secteur métallo-mécanique, incluant la production de biens de consommation durables et de machines [ERBER : n. d., 179]. On observe, pourtant, que le poids relatif du secteur producteur de biens de capital dans la structure industrielle – malgré la croissance notable de ce secteur durant les années 1950/60/70 – était encore bien inférieur à celui observé dans les pays centraux, au début des années 1980.

Cependant, ce grand dynamisme en ce qui concerne la croissance économique et le stage relativement avancé qui a été atteint dans la construction d'un appareil industriel diversifié, s'assimilant à la structure existante dans les pays centraux – bien qu'elle ait des déficiences considérables dans la production de biens de capital et, principalement, l'absence d'une réelle capacitation pour l'innovation technologique -, donne à voir un contraste avec, d'un autre côté, le scénario profondément négatif en ce qui concerne les résultats sociaux de la croissance économique : « Une des principales caractéristiques du modèle brésilien est d'allier un fort dynamisme économique avec le dédain social le plus honteux, qui aggrave les carences sociales, la misère et la marginalité urbaine" [QUADROS : n. d., 10].

**Figure 1. L'Évolution du Salaire Minimum Réel et du PIB par habitant au Brésil - 1940-1980**



Source : DIEESE [2014], IBGE, IPEADATA. Adaptée par les auteurs.

Note: Salaire Minimum réel, juillet/1940 = 100, PIB par habitant, 1940 = 100.

En conséquence de la forte exclusion sociale et de la très forte concentration qui caractérisent le développement capitaliste au Brésil<sup>9</sup>, il n'y a pas eu dans ce pays – en tout cas jusqu'aux années 1980 – la formation d'une véritable norme de consommation de masse et peu d'avancées ont été réalisées dans le sens de la mise en place d'un État-providence selon le modèle existant dans les pays fordistes du centre. Les conditions politiques qui rendent possible une telle évolution dans ces pays ne se sont jamais concrétisées pleinement dans le cas de la société brésilienne :

« Dans de nombreux pays, tels que le Brésil, les mêmes régimes autoritaires qui réprimaient l'organisation des travailleurs, ont appliqués des politiques de revenus qui ont maintenu les augmentations salariales en dessous de l'augmentation de la productivité et, fréquemment, réduits en termes réels, ayant comme *ratio* la stimulation à l'investissement. En raison de cette politique salariale, l'unique alternative pour créer des marchés internes pour les biens fordistes, particulièrement pour les biens de consommation durables, a été une distribution de revenus fortement inégale, donnant lieu à un style de développement qualifié, à juste titre, de pervers ». [ERBER : n. d., 177-178]

<sup>9</sup> Les mêmes chercheurs remarquent aussi la forte hétérogénéité et le caractère peu structuré du marché du travail au Brésil, malgré la diffusion de la couverture sociale et de l'emploi salarié dans la période 1940-1980. Selon leurs estimatives, en 1980, la couverture sociale et les droits ne concernaient que 70% de l'emploi urbain.

Ceci peut être considéré, effectivement, comme l'une des principales différences existantes entre le modèle de développement en vigueur à l'époque au Brésil et le « fordisme » des pays du centre. Comme cela a été signalé plus haut, le développement capitaliste de l'après-guerre dans ces pays a donné lieu à un large mouvement de massification de la consommation, tandis que, dans le cas brésilien, ce processus a été relativement restreint.

Lorsque l'on cherche à saisir les raisons qui expliquent une telle situation on souligne immédiatement le fait que **la norme salariale fordiste n'a jamais été dominante** au Brésil. En effet, lorsque l'on observe l'évolution des salaires sur le long terme – laissant ainsi de côté toutes les différences, parfois substantielles, de comportement des salaires dans les différentes phases de développement de l'économie brésilienne ainsi que celles de caractère régional – on constate que, de façon générale (c'est à dire, considérant la grande masse de travailleurs en termes nationaux et faisant abstraction des différences entre les catégories ou niveaux de qualifications), le transfert des gains de productivité en direction des salaires n'a pas eu lieu, tout comme l'indexation relative à l'inflation a été imparfaite, provoquant une perte de pouvoir d'achat. Après une période relativement brève – durant la seconde moitié des années 50 – au cours de laquelle a eu lieu une élévation, la valeur réelle du salaire minimum a eu une trajectoire déclinante jusqu'en 1980, année au cours de laquelle cette valeur avoisinait 50% de la valeur observée en 1950 (Figure 1). Considérant uniquement la période 1960-80, on observe un décalage accentué entre le rythme de croissance de la production et du salaire minimum «Ce décalage énorme entre les évolutions du salaire minimum et celui du PIB, a provoqué la réduction de la relation entre le salaire minimum et la rente nationale *per capita*. Tandis qu'en 1959, le salaire minimum équivalait à 2,1 fois le revenu *per capita*, en 1980 il s'est abaissé à 0,4» [BALTAR & DEDECCA : 1992, 22].

La détérioration des niveaux de salaires de la grande masse des travailleurs a eu évidemment un impact négatif sur la distribution du revenu. Il s'agit d'un des résultats les plus notoires du modèle de développement du capitalisme dans ce pays, basé sur l'exclusion. Dans le Tableau 1 sont présentées des données qui montrent la progressive concentration des revenus dans les années 1960, 70 et 80.

**Tableau 1. Distribution des revenus de la population économiquement active au Brésil – 1960-1980.**

Année	1960	1970	1980
Les 20% plus pauvres	3,9	3,4	2,8
Les 50 % plus pauvres	17,4	14,9	12,6
Les 10% plus riches	39,6	46,7	50,9
Les 5% plus riches	28,3	34,1	37,9
Les 1% plus riches	11,9	14,7	16,9

Source: IBGE apud CORIAT & SABOIA [1988, 18].

Enfin, il est important de souligner une caractéristique d'importance fondamentale du marché de travail brésilien durant la période considérée, qui a une considérable influence sur son fonctionnement – et, en particulier, sur les mécanismes de formation des revenus du travail –, et le différencie beaucoup des marchés de travail des pays « fordistes » du centre : l'existence d'un très grand nombre de travailleurs qui se situent en dehors du marché formel de travail, insérés dans ce que l'on appelle le « secteur informel » (emplois précaires)<sup>10</sup> de l'économie [CORIAT & SABOIA : 1988, 26-27].

Considérant maintenant le fordisme en tant que principe d'organisation du procès de production, on constate, également, que son développement au Brésil a été limité et inégal en ce

<sup>10</sup> La littérature sur le marché du travail au Brésil parle beaucoup du marché informel, de l'emploi informel, salariés formels X salariés informels. Le sens de cette notion est difficile à préciser. Toutefois, il s'agit d'une notion élaborée pour rendre compte de l'hétérogénéité du marché du travail brésilien dont l'usage, très répandu, est devenu presque incontournable. Le plus souvent la distinction travailleur formel/informel permet de distinguer les travailleurs qui ont un poste (salarié ou pas) et un accès à la protection sociale et aux droits du travail – ce qui configure le travail formel, des autres travailleurs qui, eux, n'ont ni accès à la sécurité sociale ni à une garantie protection des droits professionnels – ce qui configure le travail informel.

qui concerne sa diffusion spatiale (les différences régionales) et sectorielle. SILVA [1991], tandis qu'elle examine les origines du fordisme au Brésil, en insistant sur les questions de l'organisation et des relations de travail et d'emploi, souligne certaines caractéristiques du développement de ce système dans le pays, en comparaison à ce qui a pu être observé dans la trajectoire classique de certains pays développés:

- i) dans le cas brésilien, il n'y a pas eu un mouvement généralisé de déqualification de la main d'œuvre en conséquence des transformations technologiques «Au contraire, l'emploi industriel a significé, principalement, l'acquisition de qualification pour les travailleurs ruraux, qui sont devenus des travailleurs industriels semi-qualifiés» [SILVA : 1991, 354];
- ii) les appareils de gestion des entreprises avaient le pouvoir d'imposer des structures de postes et de salaires, sans faire face à une opposition expressive des travailleurs.
- iii) une offre abondante de main-d'œuvre sans qualification et une profonde segmentation du marché de travail ;
- iv) les spécificités du mode d'organisation du mouvement ouvrier au Brésil: « Les institutions de représentation des travailleurs brésiliens ont conquis une certaine légitimité tout au long des années 1930. Ultérieurement, contrairement à ce qui a eu lieu dans plusieurs nations développées, au Brésil, ces institutions ont été substituées par un État paternaliste, autoritaire et contrôleur.» [SILVA : 1991, 354].

Après le coup d'État de 1964, durant la période de la dictature civile-militaire, il n'y a pas eu un réel changement structurel dans la configuration des relations de travail et d'emploi dans le pays. Les traits fondamentaux de ces relations ont été, dans une large mesure, préservés. Il y a eu, cependant, une certaine inflexion dans le sens d'un renforcement du caractère autoritaire et répressif de ces relations.

À partir de la fin des années 1970 et du début des années 1980 cette situation va connaître des changements significatifs, qui sont marqués, en ce qui concerne le contexte macro-social, par deux faits qui auront un impact important sur la configuration des relations de travail et d'emploi et qui, au niveau des entreprises, vont favoriser des changements dans le système d'organisation de la production. Premièrement, sur le plan économique, il est nécessaire de souligner la forte décélération de la croissance et ce sur quoi elle a débouché. Comme on le sait, du point de vue du rythme de croissance de l'économie, les années 1980 peuvent être considérées effectivement comme une « décennie perdue » : «Le taux historique moyen de croissance depuis l'après-guerre, qui dépassait les 7% par an, s'est réduite à 2,2% par an (...). Le secteur qui a le moins connu de croissance dans la période 1980-90 a été l'industrie (13,7%). (...) (ce qui) révèle un épuisement évident du modèle d'industrialisation implanté dans le pays.» [CONCEIÇÃO :1990, 21-22].

Sur le plan politico-social, cette période correspond à la fin de la dictature civile-militaire et au mouvement (relativement limité, il est vrai) de « redémocratisation » du pays, garantie - dans une large mesure – par une nouvelle constitution approuvée en 1988. Dans le cadre de ce timide processus de reconstruction des institutions démocratiques du pays, on peut vérifier, à partir de la fin des années 1970, une revitalisation du mouvement syndical brésilien, qui est dès lors devenu, indéniablement, l'un des principaux acteurs de la scène politique brésilienne. «Les années 1980 ont été des années de dynamisme et de recherche de nouveaux chemins pour le syndicalisme. Des droits ont été conquis, des centrales syndicales se sont organisées, diverses luttes ont été menées contre la structure corporative officielle, les organisations de base ont été renforcées, les espaces d'organisation collective se sont élargis et une large reconnaissance sociale a été conquise» [MATTOSO & OLIVEIRA : 1990, 1-2].

## C.2. LA CRISE DU MODE DE DEVELOPPEMENT BRÉSILIEEN ET LE MARCHE DU TRAVAIL

Ainsi, les années 1980 sont marquées par la crise de la dette extérieure, par la fin de la période d'industrialisation par import-substitution au Brésil (1930-1980) ainsi que par le début d'une stagnation économique (croissance annuelle moyenne d'environ 2%) qui durera deux

décennies<sup>11</sup>. La croissance cède la place aux politiques de stabilisation macroéconomique prescrites par le FMI, qui se résument principalement à l'équilibre de la balance de paiements, la forte réduction du pouvoir d'achat des salariés (réduction du rapport taux d'échange/salaire) et les efforts en vue de maîtriser une inflation de plus en plus effrénée.

Malgré l'élévation successive de la charge fiscale par rapport au PIB - 24,5% (1980), 29,6% (1990) et 32,35% (2002) - le budget de l'État est immobilisé par l'augmentation du rapport dette publique/PIB et par les coûts annuels des services de la dette d'environ 5% à 7% du PIB, ainsi que par un transfert brutal des ressources vers les rentiers. De 1993 à 2002, même si les dépenses de la sécurité sociale augmentent (nous y reviendrons), le contrôle du budget est sévère et les dépenses financières ont la priorité<sup>12</sup> [POCHMANN :2010]<sup>13</sup>.

**Tableau 2. Taux de chômage et emploi au Brésil – 1940-2013.**

Année		Taux de Chômage	Taux de Chômage - PME & PNAD	Taux de Chômage 'ouvert' - PED (3)	Taux de Chômage 'dissimulé' - PED (4)
1940			6,3	(-)	(-)
1980 -1989	Taux annuel moyen		4,8	(-)	(-)
1990-1999	Taux annuel moyen		6,8	9,5	5,3
2000-2007	Taux annuel moyen		10,1	11,2	6,3
2008-2014	Taux annuel moyen		6,3	8,9	2,8

Année		Distribution (%)		TOTAL
		Employés urbains avec protection sociale et du travail	Employés urbains sans protection sociale et du travail	
1940		61,6	38,4	100,0
1980		70,5	29,5	100,0
1989		66,7	33,3	100,0
1995		59,3	40,7	100,0

Source: PME/IBGE, PNAD/IBGE, PED/ DIEESE-SEADE et IBGE apud BORGES & POCHMANN [2002, 16]; POCHMANN [1999, 68-76].

Note: (1) 1940 et 1980 = recensement de population, 1981-1989 = PME (principaux agglomérats urbains), 1991-2001 = PNAD (Brésil), 2002-2014 = PME (principaux agglomérats urbains). La PME/IBGE a changé sa méthodologie depuis 2002. (2) Données pour l'agglomérat urbain de São Paulo. Enquête SEADE-DIEESE. (3) Chômeurs découragés ou qui ont eu une activité précaire dans la période de référence. Enquête SEADE-DIEESE.

Les années 1990, elles, correspondraient à la libéralisation commerciale et financière. S'ensuivent des changements structurels très importants, parmi lesquels, l'entrée massive de l'IDE, la privatisation des entreprises publiques ; la dénationalisation des entreprises privées, un processus de désindustrialisation important et la marginalisation des entreprises locales dans les chaînes productives mondiales [BALTAR & MATTOSO :1996]. En ce qui concerne la balance commerciale, d'une part, nous pouvons citer la montée des importations des biens de consommation, des biens d'équipements et de produits industriels haut de gamme. D'autre part, nous pouvons également observer la réduction de la participation des produits industriels ainsi que des produits industriels semi-finis, et la montée de la participation des matières premières (*commodities* agricoles et minières) dans les exportations. Dans cette période, nous pouvons dire que si le modèle de croissance est très instable et dominé par la finance et l'insertion subordonnée du pays dans la mondialisation, le rapport salarial reste toujours subordonné aux quatre autres formes institutionnelles [ARAÚJO, BRUNO ET PIMENTEL : 2012].

La politique économique s'attachera au court-termisme, plus adapté à l'horizon du calcul

<sup>11</sup> Si le taux moyen de croissance du PIB a été supérieur à 7% par an durant la période d'industrialisation lourde de la période d'import-substitution (1950 à 1980), ce taux est tombé à 2% en moyenne dans la période 1981-2003.

<sup>12</sup> Durant le gouvernement CARDOSO (1995-2002), une fraction du budget de la sécurité sociale a été prélevée pour assurer la cible de l'excédent budgétaire primaire allouée au paiement des intérêts de la dette publique. Ce prélèvement a été appelé, étrangement : Fond Social d'Urgence.

<sup>13</sup> À ceci nous devons ajouter le caractère régressif des prélèvements fiscaux au Brésil, qui sont plus élevés pour les ménages les plus modestes que pour les plus riches. En plus, les impôts sur la consommation ont un poids plus important que les impôts sur les revenus et le patrimoine.

de la finance qu'à la croissance à long terme. Selon les sources officielles (IBGE), le rapport investissement / PIB, en moyenne, d'ordre de 21,5% dans la fin de la période d'industrialisation lourde (1968-1982), est d'ordre de 18,2% dans les années quatre-vingt-dix<sup>14</sup>. Après le « plan Real » (1994), l'inflation annuelle a été maîtrisée au-dessous du barème de 10%<sup>15</sup>, mais le niveau d'activité et de l'emploi, le taux d'échange et les dépenses publiques non financières ont été les variables d'ajustement. À compter de 1999, la politique macroéconomique a été formellement fondée sur la triade chère au néolibéralisme : le taux d'intérêt de la dette publique, la cible d'excédent budgétaire primaire et la cible d'inflation [BIANCARELLI & ROSSI : 2014].

Du point de vue du marché du travail, nous pouvons souligner la perte de dynamisme de l'emploi [DEDECCA : 1997]. Sur ce point, le bilan est franchement défavorable : le chômage s'élève et la participation des emplois formels sur le marché du travail tombe, tandis que ce que l'on nomme « emploi informel » augmente (Tableau 2). La baisse de l'emploi industriel par rapport à l'emploi total s'accompagne de la hausse de l'emploi dans les services. En effet, le Brésil semble alors anticiper le changement précoce de la structure de l'emploi vers la prédominance de l'emploi tertiaire, bien qu'avec des spécificités remarquables. Dans les services, les emplois les moins qualifiés (les prestations traditionnelles aux entreprises et aux familles - sécurité, entretien etc) ont connu la hausse la plus importante [DEDECCA : 1997 ; MELLO & NOVAIS : 2009].

Les contextes économique et politique dominés de plus en plus par le néolibéralisme mettront les salariés dans une situation que l'on pourrait qualifier de despotisme hégémonique [BURAWOY : 1985]. D'une part, la menace du chômage, la montée du travail précaire et la concurrence accrue sur le marché du travail vont obliger les salariés à accepter les innovations organisationnelles et la logique de réduction des coûts, y compris une diffusion importante de l'externalisation (sous-traitance) de la main-d'œuvre, en divisant les salariés, en réduisant leurs rémunérations et leurs droits sociaux, et en affaiblissant les syndicats (le côté despotique). D'autre part, en accord avec les nouvelles normes de concurrence (dominées par la concurrence hors-coûts), les nouvelles méthodes de gestion feront appel au savoir-faire et à l'implication des salariés, tout en demandant un engagement subjectif vers la logique d'entreprise (le côté hégémonique). INVERNIZZI [2012] décrit le phénomène comme un processus d'individualisation du marché du travail (mise en concurrence des individus sur le marché de travail), soit parce que les salariés s'inquiètent de l'obsolescence et de la prise en charge de leurs formations (côté offre du travail); soit parce que les postes de travail (et leurs rémunérations) sont de plus en plus individualisés<sup>16</sup>.

**Tableau 3. Dépenses sociales par rapport au PIB au Brésil – 1995-2010.**

Modalité de dépense	Année		
	1995	2005	2010
Retraite salariés privés	4,98	7,00	7,40
Retraite fonction publique	4,31	4,30	4,40
Santé	3,08	3,33	3,80
Prestations sociales	0,41	1,04	1,40
Education	3,96	4,05	5,00
Système d'emploi et assurance chômage	0,43	0,63	0,90
Logement	1,70	1,10	1,80
Autres	0,33	0,45	0,50
<b>Total</b>	<b>19,20</b>	<b>21,90</b>	<b>25,20</b>
Gouvernement Central	11,40	13,50	15,50
Régions	4,60	4,80	5,30
Villes	3,20	3,60	4,40
<b>Total</b>	<b>19,20</b>	<b>21,90</b>	<b>25,20</b>

Source: CASTRO [2012, 1023-1024], Ministère du Plan, Brésil (MPOG)

Toutefois, malgré le bilan négatif de la décennie 1990 (croissance, marché du travail et

<sup>14</sup> A titre d'exemple, le rapport investissement/PIB a été d'ordre de 15,7%(1960), 18,7% (1968), 20,3% (1972), 23,6% (1980), 18,1% (1985), 24,3% (1988), 20,8% (1994), 15,7% (1999), 16,4% (2002).

<sup>15</sup> Sauf les années 1994 (916,46%), 1995 (22,41%) et 2002 (12,53%).

<sup>16</sup> La mise en concurrence des individus dans la recherche de l'emploi (ceux qui sont au chômage) et la mise en concurrence des individus en vue de garder leurs postes de travail face au risque du chômage et/ou du travail précaire.

inégalités des revenus), le système de protection sociale institué par la charte constitutionnelle de 1988, grâce aux luttes sociales des années soixante-dix et quatre-vingt, dans une ambition d'universalité et d'intégralité (comprenant un système de soins et de santé gratuit et universel, une retraite intégrale dans la fonction publique, une retraite assurée aux paysans, des prestations sociales aux plus démunis, aux personnes âgées sans revenus et aux handicapés, un système public d'emploi-formation-assurance chômage) sera progressivement mis en place à partir de 1993<sup>17</sup>. À ce titre, le tableau 3 illustre la croissance des dépenses sociales par rapport au PIB [CASTRO :2012]<sup>18</sup>. Ces dépenses monteront à 25,2% du PIB en 2010 dans un contexte économique qui incitera certains auteurs à parler d'un nouveau genre de croissance au Brésil, une croissance alliée à la réduction des inégalités et axée sur le marché intérieur.

#### D. L'EMERGENCE D'UN NOUVEAU MODE DE DÉVELOPPEMENT AU BRÉSIL ?

Dans ce paragraphe, nous examinons les possibilités d'émergence d'un mode de développement alternatif au Brésil que l'on pourrait qualifier de social-développementisme. Depuis la fin des années soixante-dix, la crise contemporaine a pris, successivement, des dimensions très contradictoires au Brésil : épuisement de l'industrialisation par import-substitution – ralentissement de la croissance et inflation; transition démocratique - mis en valeur des syndicats et institutionnalisation des droits sociaux modernes ; libéralisation financière et commerciale – détérioration du marché du travail, pression sur la déréglementation des droits sociaux et chômage élevé ; allègement de la contrainte de la balance de paiements – reprise de la croissance, réduction des inégalités de revenus et modeste accroissement du rôle distributif de l'État. Si le Brésil a vécu des changements institutionnels remarquables, l'inertie des vieilles structures sociopolitiques ainsi que l'ampleur gigantesque des inégalités jouent toujours contre le changement de status quo. De plus, même si l'impératif de prendre au sérieux la question du développement durable [PETIT : 2013] n'est pas encore une affaire d'État, la question de l'inégalité semble à l'ordre du jour.

Dans ce contexte, le dit social-développementisme allierait, comme son nom l'indique, la croissance avec le partage de ses fruits et, notamment, la croissance avec la réduction des inégalités de revenus [BIANCARELLI : 2013; DEDECCA : 2015 ; POCHMANN : 2014]<sup>19</sup>. Comme nous l'avons vu dans la deuxième partie, l'industrialisation au Brésil a contribué à creuser le fossé entre les riches (rentiers, classes propriétaires et cadres supérieurs) d'une part, et les ouvriers, les paysans, les salariés et les pauvres, d'autre part. Ainsi, si nous envisageons la possibilité d'une croissance économique alliée à une croissance plus importante des revenus en bas de l'échelle salariale, nous pouvons affirmer qu'il s'agirait là d'un fait inédit dans l'histoire du Brésil<sup>20</sup>.

Les partisans du social-développementisme mettent en valeur les traits novateurs de la période 2004-2013 et la possibilité d'oser de nouvelles formes, en matière de croissance économique, par rapport aux prescriptions orthodoxes et néolibérales, et aussi par rapport aux adeptes de ce que l'on nomme « nouveau développement » au Brésil [BRESSER PERREIRA : 2009 ; BRESSER PEREIRA & THEUER : 2012]<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> Il faudrait ajouter, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le fait que les programmes de politiques sociales s'élargissent pour intégrer les politiques de promotion sociale liées à l'idée de discrimination positive (afro-brésiliens et handicapés), à la lutte contre le racisme et le sexisme, aux soutien aux personnes âgées, aux enfants et adolescents, et aux jeunes, aux soutien à l'agriculture familiale et à l'économie solidaire, à l'accès aux logements, à la mobilité urbaine et à l'accès aux biens culturels.

<sup>18</sup> Au sens large, ces dépenses sociales concernent l'ensemble des politiques qui assurent l'offre des biens et services, les transferts des revenus et la régulation du marché, notamment le marché du travail, par l'État en vue de promouvoir la protection sociale et de réduire les inégalités.

<sup>19</sup> Historiquement, la réduction des inégalités se produit aussi grâce au rôle distributif de l'État et à l'universalisation des services publics en matière de santé, d'enseignement, de mobilité urbaine, d'habitation, d'accès aux biens culturels etc.

<sup>20</sup> Au Brésil, le dit *'patrimonialismo'* sur le plan politique, la concentration des revenus et de la richesse sur le plan économique, et les inégalités sur le plan social ont toujours été des éléments indissociables

<sup>21</sup> En ce qui concerne la politique macroéconomique, ce programme s'inspire de l'expérience d'industrialisation asiatique (Chine, Corée, Tigres Asiatiques) propulsée par les exportations, tout en assurant une certaine discipline budgétaire, un taux d'échange compétitif (y compris des limites à la mobilité des capitaux) et la modération salariale, en vue d'écartier les crises de la balance de paiements et d'assurer la compétitivité de l'industrie et le rattrapage technologique. Même si l'État est aussi au centre de ce programme, l'idée de redistribution des revenus n'a pas la même portée. Nous ne nous traiterons pas, dans cette article, du « nouveau développementisme » vu que les ambitions de cette approche dépassent largement notre objet. Pour précisions, voir aussi l'article que BRESSER-PERREIRA a lui-même présenté dans le Colloque R&R 2015.

## D.1. QU'EST-CE QUE LE SOCIAL-DEVELOPPEMENTISME?

Les caractéristiques clés du social-développementisme seraient : une forte réduction de l'inégalité par le biais des revenus (consommation de masse) et par l'offre croissante de biens publics (santé, éducation, mobilité urbaine, logement) ; une articulation entre la coordination de l'investissement privé, le rôle de banques publiques (BNDES, CEF, BB)<sup>22</sup> et l'investissement public axé sur les infrastructures sociales ; une difficile articulation entre croissance et politiques macroéconomiques contraintes par la mondialisation ; et, enfin, un changement de la structure productive en vue de relancer la croissance sur le marché interne [BIANCARELLI : 2013].

En ce qui concerne la première dimension - celle de l'inégalité, POCHMANN [2010, 2012, 2014] met en valeur la recomposition de la classe ouvrière en ce qui concerne l'usage de la force de travail ainsi que le mode de vie des ouvriers, notamment les nouvelles normes de consommation dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle. De 2004 à 2013, grâce à certaine reprise de la croissance (taux annuel moyen de 3,5%), grâce au taux d'inflation annuel en-dessous de 7%, grâce à une dynamique favorable du côté du marché du travail, grâce aux politiques sociales et grâce aux politiques d'insertion des ouvriers et des salariés pauvres dans le système bancaire (crédit à la consommation des ménages et aide sociale pour l'accès au logement), les travailleurs ont pu changer leur mode de consommation au profit de l'acquisition de biens durables.

Sur le marché du travail, au contraire de la décennie précédente, on peut constater une croissance absolue et relative de l'emploi accompagné de droits sociaux (l'emploi dit « formel » au Brésil) et la réduction du taux de chômage. Cependant, si l'emploi industriel a perdu son dynamisme, le secteur tertiaire a pu absorber les excédents de main-d'œuvre en assurant des postes, dont la plupart offrent une rémunération représentant une à deux fois le salaire minimum. Et à la création de postes en bas de l'échelle salariale, s'est ajouté la persistance d'un taux de *turnover* très importante (40%) et encore plus élevé dans certains métiers du marché urbain du travail tels que les métiers du BTP [DEDECCA :2015, DIEESE :2012, POCHMANN : 2014].

Ensuite, comme nous l'avons vu plus haut, les droits sociaux affirmés par la charte constitutionnelle de 1988 ont connu des progrès. Le ratio dépenses sociales publiques / PIB a augmenté, même s'il reste insuffisant pour assurer des politiques universelles, et notamment l'offre de biens et de services par l'État. Dans le domaine de la santé, un quart des brésiliens comptent sur l'assurance privée, tandis que les  $\frac{3}{4}$  les plus pauvres ont recours au système de santé publique, dont les moyens mis en place sont largement insuffisants pour faire face aux besoins de la population. Selon POCHMANN [2012], dans le domaine de la protection sociale et en ce qui concerne l'universalisation du droit à la retraite, la part de la population totale qui touchait des prestations étatiques (retraite surtout) est passé d'environ 8% (1990) à 13,8% (2008/2009). En ce qui concerne l'enseignement et la recherche publique, il y a eu des investissements massifs dans l'expansion des lycées techniques et des universités (y compris une certaine internationalisation), et dans la formation des enseignants<sup>23</sup>. Cependant, l'enseignement privé a connu une croissance beaucoup plus forte en ce qui concerne les nouvelles inscriptions aux universités, facultés et lycées techniques par le biais de fortes subventions publiques (bourses d'études) et du crédit éducationnel (modèle anglo-saxon).

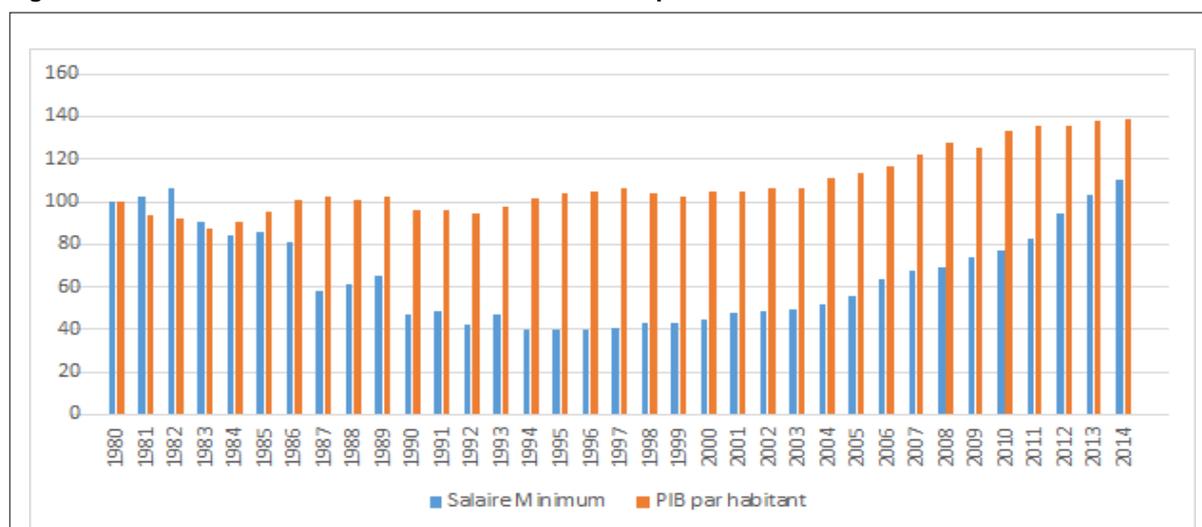
Du côté des transferts des revenus de l'État vers les ménages, l'augmentation du pouvoir d'achat du salaire minimum (Figure 2), l'intensification des prestations de la sécurité sociale aux plus démunis, les indemnités d'assurance-chômage et la politique ciblée du revenu minimum d'insertion (*'bolsa familia'*), dont la diffusion a été très large, ont contribué de façon importante aussi bien pour réduire la pauvreté extrême, que pour réduire les inégalités de revenus [CASTRO :2012].

---

<sup>22</sup> A savoir, la BNDES (*Banco Nacional de Desenvolvimento Econômico e Social*), la banque étatique d'investissements ; la CEF (*Caixa Econômica Federal*), la banque étatique pour le logement et le BTP ; et la BB (*Banco do Brasil*), la banque étatique de détail, qui s'occupe aussi du crédit aux exploitations agricoles.

<sup>23</sup> Toutefois, la carrière et les salaires n'attirent pas les jeunes diplômés et la cible de dépenses de 10% du PIB avec l'enseignement et la recherche n'est pas encore à l'horizon.

**Figure 2. L'Évolution du Salaire Minimum Réel et du PIB par habitant au Brésil – 1980-2015**



Source : DIEESE [2014], IBGE, IPEADATA. Adaptée par les auteurs.

Note: Salaire Minimum réel, 1980 = 100, PIB par habitant, 1980 = 100.

Comme le signale le Tableau 4, les revenus en bas de l'échelle salariale ont eu un taux de croissance réel plus important que les revenus au centre et en haut de l'échelle. Un changement important mais encore insuffisant vue la réalité brésilienne. La réduction des inégalités a été à la fois la conséquence d'une dynamisation du marché du travail, du rôle joué par les dépenses sociales et par le salaire minimum, sur lequel la rémunération des retraites et de la plupart des emplois existants et des emplois créés a été indexé. À ce sujet, il faut souligner le caractère novateur de la règle d'indexation du salaire minimum<sup>24</sup>, introduite en 2005, qui, faute d'une institutionnalisation plus forte de la négociation collective par les syndicats et le patronat, représente, dans le contexte brésilien, un premier pas vers un partage stable des bienfaits de croissance [DEDECCA : 2010].

Comme nous le verrons plus loin, depuis 2003, selon DEDECCA [2010], on a pu observé une certaine recomposition de la structure productive locale (reprise de la production locale de biens de consommation durable pour l'industrie). À cela s'est ajouté une conjoncture internationale favorable et la reprise du rôle de l'État en ce qui concerne la politique macroéconomique (réduction des coûts de la dette publique, reprise de l'investissement public et gestion du taux d'échange en vue d'empêcher sa dévaluation) et les dépenses sociales.

Par ailleurs, des travaux récents [MEDEIROS, SOUZA & CASTRO : 2014] inspirés par la mise en valeur des études concernant les inégalités dans le monde [ALVAREDO, ATKINSON, PIKETTY & SAEZ : 2013; PIKETTY : 2013], corroborent l'hypothèse selon laquelle la réduction des inégalités au début du XXIe siècle au Brésil concerne surtout les 90% les plus pauvres ainsi que les revenus du travail. En se basant, par la première fois, sur les données fiscales (l'impôt sur les revenus personnels), MEDEIROS, SOUZA & CASTRO [2014] démontrent que les plus riches sont beaucoup plus qu'on pourrait le croire jusqu'à présent. À ce titre, les parts du gâteau des 0,1%, 1% et 5% les plus riches dans le recensement de la population de 2010 étaient de l'ordre de 7%, 19% et 40% respectivement<sup>25</sup>. Selon les données fiscales, elles étaient de l'ordre de 11%, 25% et 44%, en moyenne, dans la période 2006-2012<sup>26</sup>.

Par surcroît, pendant la période 2006-2012, même si l'inégalité a diminuée parmi les 90% les plus pauvres, les plus riches ont conservé leur part dans le revenu total tandis que l'inégalité

<sup>24</sup> Depuis 2005, le salaire minimum est indexé sur le coût de la vie de l'année précédente (IPCA/IBGE) et sur le taux annuel de croissance du PIB avec un écart de deux périodes.

<sup>25</sup> Selon les chiffres rassemblés par ces mêmes auteurs, dans l'enquête sur le budget des familles (POF-IBGE, 2008/2009) et dans l'enquête sur les conditions de vie (PNAD-IBGE :2006-2009 et 2011-2012), la part des 0,1%, 1% et 5% les plus riches dans le revenu total étaient en moyenne, respectivement, de l'ordre de 4%, 16% et 35% (POF) et de l'ordre de 3%, 14% et 35% (PNAD).

<sup>26</sup> L'inégalité est frappante en ce qui concerne les plus riches des riches - « les 0,1% ». À titre d'exemple, en 2012, ces derniers (environ 140 mille individus) touchaient un revenu moyen annuel d'environ 800 mille euros, presque 300 fois plus qu'un salarié touchant le salaire minimum brésilien la même année.

n'a pas beaucoup changé entre les riches eux-mêmes. En raison de la forte immobilité de l'inégalité, en ce qui concerne la participation des riches dans le revenu, les chiffres obtenus à partir des données fiscales indiquent qu'on ne peut insister exagérément sur la portée de la réduction des inégalités dans les dernières années au Brésil, même si celle-ci a été remarquable [MEDEIROS, SOUZA & CASTRO : 2014]<sup>27</sup>. Par ailleurs, c'est là l'une des pierres de touche du dit social-développementisme. La concentration très forte des revenus entre les plus riches n'est pas une question mineure. A titre comparatif, aux États-Unis, la part des 10% les plus riches dans le revenu national était de 30%-35% dans les années 1950-1970 et de 45%-50% dans les années 2000-2010 [PIKETTY : 2013, 52].

**Tableau 4. Revenus familiaux par tête et évolution d'autres indicateurs au Brésil – 1999-2011.**

Classe de revenus / Année	1999	2002	2005	2008	2011	Taux moyen de croissance (%)
Les 10% plus pauvres	100,0	97,7	116,3	151,6	172,1	6,5
Les 10% plus riches	100,0	93,6	101,0	111,0	114,2	2,2
Ensemble de familles	100,0	96,6	105,2	123,5	134,1	3,7
Salaires Minimum	100,0	110,1	131,5	163,1	184,4	5,9
PIB	100,0	108,4	119,6	138,7	152,8	3,9
Gini	0,6003	0,5933	0,5746	0,5542	0,5335	(-)

Source: IBGE apud [DEDECCA :2015,11].

Note: Pour tous les indicateurs 1999 = 100, sauf pour le Coefficient de Gini.

## D.2. D'UN MODE DE DEVELOPPEMENT A L'AUTRE?

Il est important de souligner que les partisans du social-développementisme attribuent un rôle central à l'État, qui aurait pour rôle d'allier la croissance avec la réduction des inégalités. Cependant, depuis la vague néolibérale des années 1990, la conjoncture n'a pas été favorable et il semble difficile d'arriver à un tel objectif si les syndicats et les mouvements sociaux ne prennent pas la parole au sein de l'État. Ainsi, au cours de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, les syndicats n'ont pas récupéré le même niveau de mobilisation des années soixante-dix et quatre-vingts. Par ailleurs, le taux de syndicalisation n'est pas non plus remonté au niveau du début des années 1990, époque à laquelle il représentait environ 30% (l'ensemble des salariés). Aujourd'hui, le ratio de syndicalisation est d'environ 15% de l'ensemble des salariés, plutôt proche du plafond de la période 1945-1980 [BORGES & POCHMANN : 2002, 100 ; POCHMANN : 2014, 65]<sup>28</sup>. En outre, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir (2003), les mouvements sociaux éprouvent des difficultés à se rassembler autour d'un projet commun et les partis politiques hésitent à soutenir leurs demandes. Le PT (*Partido dos Trabalhadores*) est amené à la realpolitik en s'éloignant des mouvements sociaux. Toutefois, il s'agit à vrai dire d'un processus relativement contradictoire. Ainsi, malgré leur proximité des coulisses du pouvoir et leur perméabilité aux intérêts du patronat et à la finance, le PT et le PMDB (parti populiste du centre) restent encore les garants des droits sociaux qui se développent depuis la fin des années quatre-vingts [Folha de São Paulo : 2015]<sup>29</sup>.

Tout cela, à notre avis, contribue à rendre la problématique pertinente et, malgré les différences, nous pensons que celle-ci se rapproche des réflexions des partisans de la Théorie de la Régulation à la fin des années 1970 et au début des années 1980 en France [SEBAÏ, F. &

<sup>27</sup> Étant donné que les auteurs ont employé des données relatives à l'impôt sur les revenus personnels, il peut s'avérer que l'inégalité soit encore sous-estimée, soit tout simplement par l'omission des revenus auprès de l'administration, soit par l'absence de données sur les revenus de personnes morales (les entreprises) détenues par les plus riches. Pour plus de précision sur les procédures et les méthodes, voir l'article cité supra.

<sup>28</sup> Le taux de syndicalisation urbain est tombé de 32% (1989) à 22% (1999) selon l'IBGE. D'après la même source, en 2009, le taux de syndicalisation était de 29,7% des salariés avec couverture sociale, de 17,3 si nous ajoutons les salariés dits informels au premier groupe, et de 13,1 pour l'ensemble des employés.

<sup>29</sup> La généralisation des droits sociaux proclamés par la charte constitutionnelle de 1988 (« la charte citoyenne ») est, depuis trois décennies, un processus connaissant divers aller-retours. À titre d'exemple, au moment où cet article est écrit, les députés et les sénateurs menacent de soutenir un projet de loi qui multiplie les possibilités d'externalisation (et de sous-traitance) d'activités par les entreprises et qui dérègle le droit du travail, en ouvrant les portes à la précarité. Une telle proposition du patronat et de la droite représente un pas en arrière par rapport à la charte de 1988, mais aussi par rapport aux droits du travail institués par la loi en 1946 (CLT, consolidation de lois du travail) dans la période VARGAS (1930-1945, 1950-1954).

VERCELLONE :1994]. Ainsi, nous pourrions poser la question suivante : si l'on peut compter sur le rôle de l'État au Brésil, quelles seraient, avec les outils de la Théorie de la Régulation (TR), les possibilités d'un tel genre de croissance ? Si nous avons connu au Brésil un fordisme « boíteux », serions-nous sur le chemin d'un régime de croissance perméable à la redistribution des revenus, bien qu'encadré par la finance ? Serait-il possible de rassurer et gaver les rentiers *tupiniquins* et la finance globale, d'un côté, tout en mettant en place des politiques redistributives et un vaste filet de protection sociale, d'un autre côté ? Du point de vue de la croissance de la productivité, les ambitions relatives à l'investissement publique, l'appel à l'investissement privé pour les infrastructures et les ambitions concernant la formation et la recherche seraient-ils suffisants pour combler les besoins du pays après des décennies de stagnation ?

**Tableau 5. Distribution du PIB par secteur d'activités - Brésil - 1950/2013**

Année	Agriculture et élevage	Exploitation minière	BTP	Industrie (biens consommation et équipements)	Services publics, santé et éducation	Services de distribution	Services financiers	Services (total) (1)
1950	25,1	0,4	4,2	19,3	6,8	16,2	3,7	54,4
1963	16,5	0,7	5,1	27,4	8,2	17,0	3,1	53,6
1974	12,2	0,9	6,5	33,8	7,4	16,3	6,2	53,2
1980	10,9	1,1	7,3	33,7	6,9	11,7	8,3	54,7
1989	9,8	1,7	9,6	32,4	11,6	8,5	26,4	73,0
1994	9,9	1,0	9,2	26,8	15,2	9,5	15,9	67,3
1999	5,5	1,0	5,6	16,1	15,3	10,0	7,3	71,8
2004	6,9	1,9	5,1	19,2	14,7	11,0	5,8	66,9
2008	5,9	3,2	4,9	16,6	15,8	12,5	6,8	69,3
2011	5,5	4,1	5,8	14,6	16,3	12,7	7,4	70,1
2013	5,7	4,1	5,4	13,1	17,7	12,7	6,9	71,7

Source: IBGE/SCN 2000 Anual, IPEADATA. Adaptée par les auteurs.

Note: (1) Y compris les services publiques d'eau, d'énergie et du gaz.

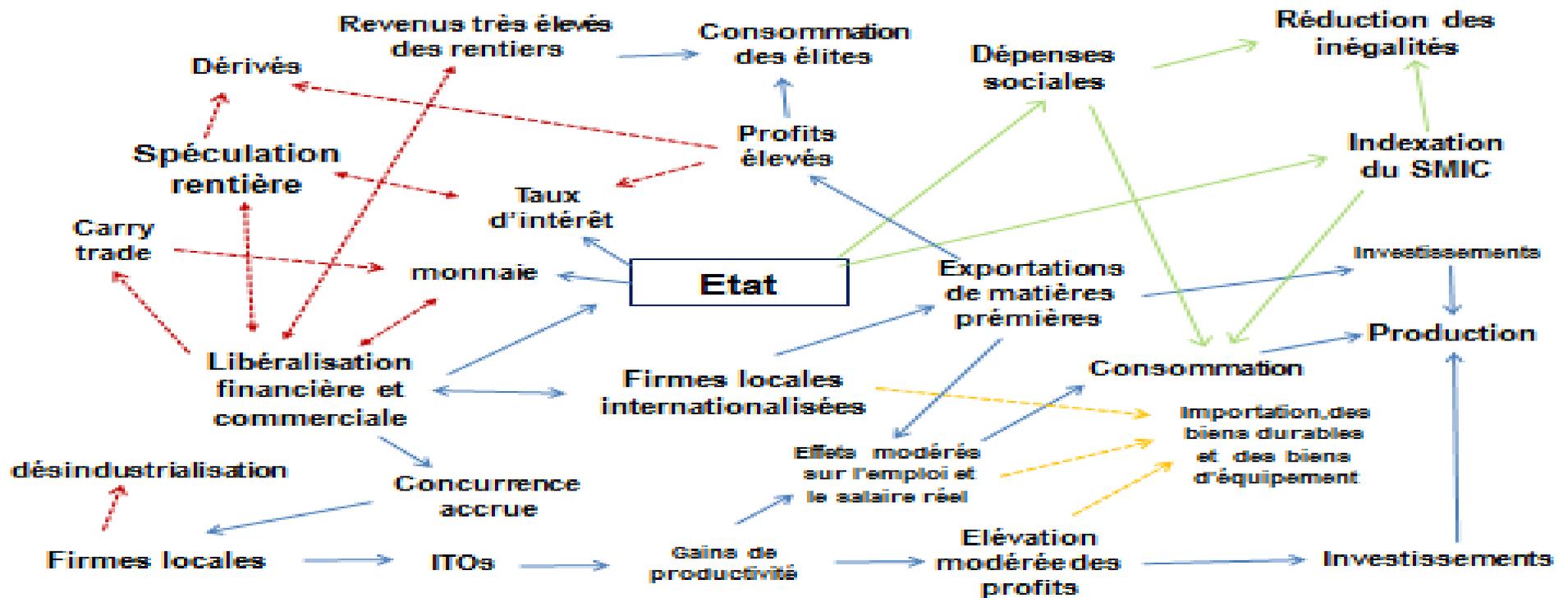
En vue de mieux préciser les contours d'un modèle de croissance social-développementiste, BIELSCHOWSKI [2013] envisage trois fronts du côté de la demande, à savoir, le développement d'un marché domestique de consommation de masse de biens durables; la pérennité de la demande globale des matières premières agricoles et minières ; et les demandes d'infrastructure productive et de logement. Ainsi, le régime de demande articule trois vecteurs : consommation de masse, investissement privé et étatique, et exportations « ricardiennes ».

Nous n'envisageons pas de répondre à toutes ces interrogations. Par contre, il faut reconnaître que, depuis la crise de 2008-2009, et malgré les efforts anticycliques de la politique macroéconomique et de potentialisation d'un grand ensemble d'investissements piloté par l'État (le Programme d'Accélération de la Croissance – le PAC) les choses sont devenues un peu plus complexes pour le programme social-développementiste au Brésil. Tout d'abord, nous avons assisté à une élévation du taux d'échange emballé tant par la dépendance d'excédent de la balance commerciale aux matières premières (l'augmentation des prix et du volume exporté des commodities), que par les flux financiers à la quête d'un taux de rentabilité plus élevé. Ensuite, la participation de l'industrie dans la valeur ajoutée a chuté (Tableau 5), tout comme le rapport investissements / PIB (19,46% - 2010 ; 17,18% - 2014 – 3<sup>ème</sup> trimestre), rendant ainsi difficile, côté offre, de parler de croissance de la productivité et de la production vers le marché domestique. Ensuite, c'est le cours des matières premières qui a chuté à partir de 2012-2013. Le pays conserve le volume d'exportations de commodities, mais sa valeur réduit, ce qui met en évidence les soucis du côté de la balance commerciale et le spectre de la contrainte extérieure due aux changements structurels mentionnés infra, notamment la désindustrialisation et la fragilité face à la globalisation financière et commerciale [SALAMA :2014].

La Figure 3 décrit un schéma de croissance financiarisé et instable. Peut-être, pourrions-nous le qualifier de schéma de croissance encadré par des rapports singuliers entre la finance et l'État, bien qu'il n'ignore pas les rapports entre l'État et les revenus des familles.

Figure 3. Croissance et Régulation au Brésil 1991-2013

### Régime d'accumulation et régulation



Source : Adaptée par les auteurs à partir de AGLIETTA [2006], BOYER [2004] et CORIAT & SABOIA [1988].

Note: (- -) volet spéculatif qui peut rendre la croissance plus instable et qui peut accroître la fragilité externe; (---) volet de réduction des inégalités qui peut stabiliser la croissance; (- -) volet fragilité externe : flux de commerce.

## E. CONCLUSIONS

Pendant la période de l'industrialisation par import-substitution (1930-1980), le Brésil a connu un modèle d'accumulation que l'on pourrait qualifier de « fordisme boiteux ». Nous entendons par ce terme un fordisme très limité et contradictoire malgré le dynamisme de la croissance brésilienne au cours de cette période, qui, par ailleurs, était tournée vers le marché intérieur et fondée sur une hausse importante du taux d'investissement vers le secteur producteur de biens d'équipement. Cependant, et c'est là un fait largement connu, ce régime de productivité a été accompagné d'un régime de demande qui ne correspond ni à la norme salariale fordiste, ni à un État-Providence, ni à une consommation de masse. Bien au contraire, la croissance a profité à une petite fraction de la population, l'autoritarisme politique a empêché l'organisation et la prise de parole des syndicats, et le Brésil est devenu l'une des nations les plus inégales au monde.

Dans la période actuelle, s'esquisse un programme de développement qui met l'accent sur la distribution des revenus (le social-développementisme). Néanmoins, celui-ci ne parvient pas à distribuer les revenus et maîtriser les conflits d'un régime d'accumulation qui, lui, peine à se débarrasser de la finance. Cette dernière est basée, au Brésil, sur un endettement public croissant ayant l'un des taux d'intérêt les plus élevés du monde. Comment s'en sortir et assurer une croissance stabilisée qui s'accompagne d'une réduction des inégalités ? La réponse n'est pas aisée, ni sur le plan économique, ni sur le plan politique. Sur ce dernier, nous avons, à la fois, une gauche au pouvoir qui s'éloigne des mouvements sociaux ; des mouvements sociaux qui ont du mal à se rassembler et à trouver leurs interlocuteurs au niveau de l'État ; le rassemblement du patronat autour d'un discours qui embrasse de plus en plus les thèses conservatrices et qui semble s'organiser afin de mettre en œuvre une réduction des droits sociaux, une précarisation du travail et une réduction des dépenses distributives de l'État. En même temps, ce même patronat soutient la continuité du transfert net, par le biais de la dette publique, des revenus de l'État vers les rentiers (les riches d'ici et d'ailleurs).

Un « État social-développementiste », rongé de l'intérieur par le parasitisme des rentiers, pourrait-il être le vecteur d'un modèle de croissance stabilisée en s'appuyant sur une politique macroéconomique anticyclique et sur les dépenses publiques d'un État-providence ? Dans la perspective actuelle, étant donnée l'inflexion à droite de la politique économique du deuxième gouvernement de Dilma Rousseff (2015-2018), la réponse serait plutôt négative. Le modèle du dit « social-développementiste » (ses mérites et ses fragilités) semble être dans une impasse très sérieuse, voire au bord d'une rupture précoce.

Cependant, malgré les problèmes cités, un modèle de croissance à long terme du type social-développementiste continue tout autant nécessaire – et même urgent – que d'actualité dans un pays tel que le Brésil. Il s'agit là d'une problématique qui était déjà présente dans les travaux des précurseurs de l'école de la CEPAL (Anibal PINTO, Celso FURTADO) et qui, auparavant, avait été exprimée par TAVARES & SERRA [1976] devant les impasses de l'industrialisation par import-substitution [DEDECCA, 2015].

## RÉFÉRENCES CITÉES

- AGLIETTA, M. [2006] “The future of capitalism”. In: CORIAT, B. ; PETIT, P. & SCHMEIDER, G. (dir.). *The Hardship of Nations : Exploring the Paths of Modern Capitalism*. Cheltenham ; Edward Elgar, pp. 9-35.
- ARAÚJO, E. ; BRUNO, M. & PIMENTEL, D. [2012]. “Financialization against Industrialization: a regulationist approach of the Brazilian Paradox”, *Revue de la Régulation*, 11(1). Paris ; Maison des Sciences de l'Homme - Paris Nord. Disponible sur <http://regulation.revues.org/9604>
- ALVAREDO, F., ATKINSON, A. B., PIKETTY, T. & SAEZ, E. [2013]. “The Top 1 Percent in International and Historical Perspective”. *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 3–20.
- BALTAR, P. E., DEDECCA, C. S. [1992]. *Emprego e salários nos anos 60 e 70*. Campinas: Instituto de Economia/UNICAMP (ronéotypé).
- BALTAR, P. E. & MATTOSO, J. [1996]. “Transformações estruturais e emprego nos anos 90”. *Cadernos CESIT*, 21. Campinas: Instituto de Economia/UNICAMP
- BIANCARELLI, A.M. [2013]. “Por uma agenda social-desenvolvimentista para o Brasil”. In: MELLO, G. (dir.). *Desenvolvimento*. São Paulo; Fundação Perseu Abramo, pp 49-66.
- BIANCARELLI, A.M. & ROSSI, P. [2014]. “The macroeconomic policy in a socialdevelopmentalist strategy”. *Berlin Working Papers on Money, Finance, Trade and Development*, WP, 06/2014.
- BIELSCHOWSKI, R. [2013]. “Estratégia de desenvolvimento a as três frentes de expansão no Brasil: um desenho conceitual”. In: MELLO, G. (dir.). *Desenvolvimento*. São Paulo; Fundação Perseu Abramo, pp 37-48.
- BORGES, A. & POCHMANN, M. [2002]. *Era FHC a regressão do trabalho*. São Paulo ; CES/ Anita Garibaldi.
- BOYER, R. [1986]. *Théorie de la régulation ; une analyse critique*. Paris ; La Découverte (Repères).
- BOYER, R. [1987]. “Technical change and the theory of regulation”. *WP*, 8707. Paris ; CEPREMAP.
- BOYER, R. [1988]. *The Search for Labour Market Flexibility*. Oxford: Clarendon Press.
- BOYER, R. [1989a]. *New directions in management practices and work organization, general principles and national trajectories*. Paris: CEPREMAP.
- BOYER, R. [1989b]. *The transformation of the capital-labor relation and wage formation in eight OECD countries during the eighties*. Paris: CEPREMAP.
- BOYER, R. [2004]. *Théorie de la régulation ; 1. Les fondamentaux*. Paris ; La Découverte (Repères).
- BOYER, R. [2002]. “Postface à l'édition de 2002”. In: BOYER, R. & SAILLARD, Y. (dir.). *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*. Paris ; La Découverte, pp. 531-550.
- BRESSER PEREIRA, L.C. [2009]. *Mondialisation et compétition, pourquoi certains pays émergents réussissent et d'autres non*. Paris, La Découverte.
- BRESSER PEREIRA, L.C. & THEUER, D. [2012]. “Amérique latine : après les années néolibérales, l'état développementiste est-il de retour ?”, *Recherches internationales*, 93, pp. 83-106.
- BURAWOY, M. [1990]. *The Politics of Production*. Londres ; Verso.
- CASTRO, J. A. [2012]. “Política social e desenvolvimento no Brasil”. *Economia e Sociedade*, 21(Número Especial) : 1011-1042.
- CONCEIÇÃO, O. A. C. [1990]. “Os anos 80: complexa dimensão de uma crise”. In: Secretaria de Coordenação e Planejamento. Fundação de Economia e Estatística. *A economia gaúcha e os anos 80*. Porto Alegre : volume 1, pp. 15-37.
- CORIAT, B. & SABOIA, J.C. [1988]. “Regime de acumulação e relação salarial no Brasil: um processo de fordização forçada e contrariada”. *Ensaio FEE*, 9(2) : 3-45.
- DEDECCA, C. S. [1996]. “Desemprego e regulação hoje no Brasil”. *Cadernos de Discussão*, 20, Campinas, Unicamp.Ie-Cesit ,
- DEDECCA, C. S. [1997]. “Notas sobre a Evolução do Mercado de Trabalho no Brasil”. *Revista de Economia Política*, 25(97) : 94-111.
- DEDECCA, C. S. [2010]. “População, trabalho e desenvolvimento no Brasil, oportunidades e desafios”. *Textos para Discussão*, 185. Campinas ; IE/UNICAMP.

- DEDECCA, C. S. [2015]. “A redução da desigualdade e seus desafios”. *Textos para Discussão IPEA*, 2031. Brasília, IPEA.
- DIEESE [2014]. *Sistema de séries econômicas, SERVE*. São Paulo ; DIEESE.
- ELAM, M. [1994]. “Puzzling out the Post-Fordism Debate : technology, markets and institutions” - In: AMIN, A. (ed.) *Post-Fordism – a reader*. Oxford & Cambridge, Blackwell.
- ERBER, F. S. [n.d.]. *A transformação dos regimes de regulação: desenvolvimento tecnológico e intervenção do Estado nos países industrializados e no Brasil*. Rio de Janeiro ; FEA-UFRJ, (Thèse concours d’agrégation).
- FERREIRA, C.G. (1987). *Procès de Travail et rapport salarial dans l’industrie sidérurgique, étude de la formation des normes mondiales et du cas brésilien*. Nanterre, Université Paris X. (thèse de doctorat).
- FERREIRA, C.G. [1997]. “ O fordismo, sua crise e o caso brasileiro”. *Nova Economia*, 7(2) : 165-201.
- FOLHA DE SAO PAULO [2015]. “Impeachment hoje serve a corruptores e corruptos, diz sociólogo”. São Paulo ; Folha da Manhã (26/04/2015). Disponible sur <http://www1.folha.uol.com.br/poder/2015/04/1621134-entrevista-eleonora.shtml>
- GLYN, A. [1990]. “The rise and fall of the golden age”. In: MARGLIN, S. A., SCHOR J. B. (eds.) *The golden age of capitalism*. Oxford : Clarendon Press.
- HALL, P. A. & SOSKICE, D. [2001]. *Varieties of Capitalism: The Institutional Foundations of Comparative Advantage*. Oxford, O.U.P.
- INVERNIZZI, N. [2012]. *Mercado de trabalho, controle fabril e crise da organização operária: suas relações no bojo da reestruturação produtiva*. Curitiba, PPGED / UFPR. (ronéotypé).
- IPEA [2011]. “Equidade fiscal no Brasil: impactos distributivos da tributação e do gasto social”. *Comunicado do IPEA*, 92, Brasília.
- LIPIETZ, A. [1985]. *Mirages et Miracles*. Paris, La Découverte.
- LIPIETZ, A. [1991]. “As relações capital-trabalho no limiar do Século XXI ”. *Ensaio FEE*, 12(1).
- MATTOSO, J. E. & OLIVEIRA, M. A. [1990]. Desenvolvimento excludente, crise econômica e desafios do sindicalismo brasileiro. *Cadernos CESIT*, 1.
- MEDEIROS, M.; SOUZA, P. H. G. F. & CASTRO, F. A.[2014]. *O Topo da Distribuição de Renda no Brasil: primeiras estimativas com dados tributários e comparação com pesquisas domiciliares, 2006-2012*. Disponible sur SSRN: <http://ssrn.com/abstract=2479685>.
- MELLO, J. M. C. & NOVAIS, F. [2009]. *Capitalismo tardio e sociabilidade moderna*. São Paulo ; UNESP / FACAMP.
- PETTI, P. [2013]. “Des rapports internationaux en pleine mutation ; vers une prise en charge de la transition écologique” IN : MAZIER, J. ; PETTI, P. & PLIHON, D. (dir.). *L’économie mondiale en 2030 : ruptures et continuités*. Paris ; ECONOMICA, pp. 5-26.
- PIKETTY, T. (2013). *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris; Seuil.
- POCHMANN, M. [1999]. *O trabalho sob fogo cruzado*. São Paulo ; Contexto.
- POCHMANN, M. [2010]. *Desenvolvimento e perspectivas novas para o Brasil*. São Paulo ; Cortez.
- POCHMANN, M. [2012]. *Nova classe média ; o trabalho na base da pirâmide social brasileira*. São Paulo ; Boitempo.
- POCHMANN, M. [2014]. *O mito da grande classe média ; capitalismo e estrutura social*. São Paulo ; Boitempo.
- QUADROS, W. J. [n.d.]. “Crise do padrão de desenvolvimento no capitalismo brasileiro”. *Texto para Discussão*, 6. CESIT-UNICAMP.
- SALAMA, P. [2014]. Fragilités des pays « émergents » In: *Intercoolnet*. Dossier : [Mouvements Sociaux dans les Pays Émergents](#).
- SILVA, E. B. [1991]. *Refazendo a fábrica fordista*. São Paulo: Hucitec/FAPESP.
- VERCELLONE, C. [1994]. “L’approche en termes de régulation; richesse et difficultés”. *Futur Antérieur*. Paris ; L’Harmattan (numéro spécial coordonné par SEBAÏ, F. & VERCELLONE, C. “ Ecole de la régulation e critique de la raison économique ”), pp 5-44.